



ARRETE DU 29 JUIN 1990

Honoraires de transaction :

Prix Hors Honoraires

Jusqu'à 29.999 € :	forfait 3.000 €
De 30.000 à 69.999 € :	10%
De 70.000 à 139.999 € :	forfait 7.000 €
De 140.000 à 284.999 € :	5 %
De 285.000 à 800.000 € :	4 %
Au dessus de 800.000 € :	3,5 %

Honoraires Agence TTC

Du prix de vente à la charge de l'acquéreur ou selon les prévisions du mandat.

Honoraires de location :

Deux mois de loyers hors charges. Honoraires partagés par moitié entre le locataire et le propriétaire conformément aux dispositions de la Loi du 6 juillet 1989. Quotepart honoraires à la charge du locataire plafonnée à 13€/m² en zone tendue et 11 €/m² en zone non tendue.

Honoraires de gestion locative :

7.20 % TTC du loyer – A la charge du propriétaire bailleur.

Honoraires de Syndic :

nous consulter

Ces prix s'entendent TVA incluse au taux en vigueur de 20,00%

Cabinet GUEMENE - SARL au capital de 119.900 € - RCS NANTES 494 800 220 - N°TVA Intracommunautaire : FR69494800220

Siège Social 58 rue Henri Delahaye – 44120 VERTOU

Cartes Professionnelles Transaction d'immeuble et fonds de commerces, Gestion immobilière et Syndic de copropriété n° CPI 4401 2017 000 017 872 délivrées par la CCI de Nantes-Saint Nazaire

Caisse de Garantie GALIAN – Contrat n° B 74012516 – 89 rue la Boétie - 75008 PARIS

Responsabilité Civile Professionnelle MMA Entreprise – Police n°120.137.405 – 14 Bd Marie et Alexandre Oyon – 72030 LE MANS Cédex 9

VERTOU, le 18 mai 2017